

A votre service

Une équipe municipale dynamique et motivée

La maire :

Catherine Pellini

Les adjoints au maire :

Christophe Iché

Guy Bertrand

Robert Brun

Les conseillers municipaux :

Josiane Buis

Martine Civalleri

Pascale Astier

Remy Rey

Mickaël Guillaume

Jérôme Vignon

Julien Civalleri

Habitants de Saint-Roman...

Connaissez vous votre gentilé (nom) ? Non ? Vous hésitez ?

Alors, bienvenue
Saint-Romaniennes
et Saint-Romaniens !



Pays du Diois Un conseil communautaire renouvelé

Pays
Diois

Autour d'Alain Matheron, président, je siège comme 10^e vice-présidente chargée du service mutualisé Natura 2000, de la culture, de l'énergie, du logement pour la rénovation énergétique, et de l'éducation (en lien étroit avec le Président). Je représente également la CCD auprès du Parc du Vercors.

Editorial

Gardons l'optimisme malgré ce contexte si particulier

2020 vient de s'achever, une année qui fera date et dont on ne gardera pas les meilleurs souvenirs. Une année aussi où les élections municipales ont eu lieu dans des conditions difficiles puisque ni le Conseil municipal ni moi-même n'avons pu nous présenter à la population.

Il n'en demeure pas moins qu'une fois élus, nous nous sommes mis à la tâche très rapidement pour faire face aux nombreuses missions communales qui nous attendaient et ce, malgré ce virus qui ne facilite pas notre organisation.

Parmi nos objectifs, la création de ce petit journal qui fera preuve - je m'y engage - d'interactivité avec vous et que vous retrouverez à un rythme régulier dans vos boîtes aux lettres. Il sera aussi le moyen de faire connaissance, de partager nos informations et de créer du lien entre habitants.

Dans cet esprit, chacun d'entre vous - quelque soit votre âge, votre activité ou votre lieu d'habitation - est convié à venir l'agrémenter d'articles en lien avec la commune, de petites histoires d'hier ou d'aujourd'hui, de recettes de cuisine locale... ou venir nous aider à le réaliser. Cela nous paraît essentiel en ces moments compliqués et parfois difficiles pour certains d'entre vous.

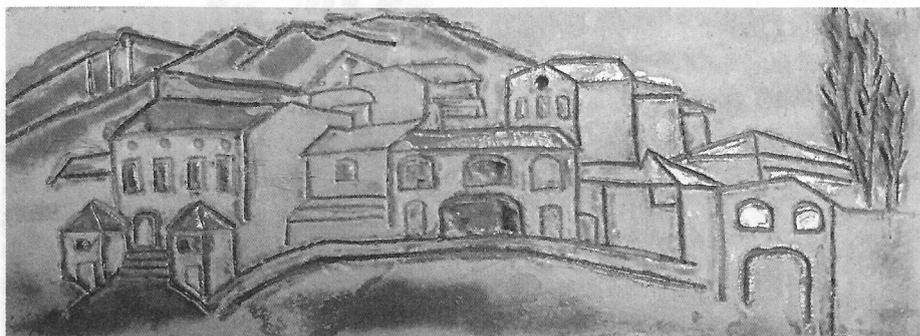
Le conseil municipal et moi-même avons une pensée affectueuse en direction de celles et ceux qui souffrent de cette morosité ambiante et nous espérons le plus sincèrement possible que l'avenir puisse nous permettre de nous retrouver enfin dans un état d'esprit plus optimiste.

Que 2021 soit à la hauteur de vos espérances.

Continuez à prendre soin de vous.

La maire

Catherine Pellini



Bien vivre ensemble

"Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots" Martin Luther-King

Noël 2020

"Le pin de Noël"



C'est dans une ambiance hivernale et joyeuse que, le 5 décembre 2020, le Conseil municipal a mis en place le "pin de Noël" et les décorations.

Solidarité

Avec les + de 75 ans

Le Conseil municipal a souhaité avoir une attention pour les fêtes de fin d'année auprès des personnes de plus de 75 ans et a choisi d'offrir un ballotin de chez la confiserie Dioise "Achard-Verduran" et une bouteille de Clairette.

Projet citoyen

Distribution d'arbres fruitiers

Dans le cadre d'une action menée par Biovallée des arbres fruitiers peuvent être distribués aux porteurs d'un projet citoyen. La commune peut proposer des espaces pour mener ce projet. Les personnes intéressées sont priées de se manifester rapidement auprès de la mairie afin que l'on puisse s'organiser autour d'un verger citoyen et pourquoi pas également de jardins.



Radars

Sécurité routière

Des radars pédagogiques ont été installés aux entrées du village en espérant qu'ils inciteront les automobilistes à "lever le pied".

Lumière!

L'éclairage du village

Un éclairage basse consommation est en place et bientôt l'extinction nocturne de minuit à 6 h du matin, votée par le Conseil municipal sera mise en place après avoir réglé les derniers détails techniques. Nous pourrons admirer la voie lactée sans pollution lumineuse et le monde vivant de la nuit retrouvera son habitat.

Bonnes résolutions

Un village est un collectif de biens et de personnes. Nous avons tous (municipalité et citoyens) des devoirs et des obligations les uns envers les autres et il est important d'y veiller afin que la vie y soit la plus sereine possible.

Quelques rappels

Devant chez soi

Chaque personne a en charge l'entretien de son trottoir ou ruelle le long de sa propriété (herbes, feuilles, neige...) et doit veiller à ce que les arbres ou autres grimpants n'aillent par empiéter chez les voisins et ne présentent aucun danger.

Travaux chez vous

Chaque habitant doit respecter les jours et heures pour effectuer ses travaux et ainsi éviter de faire du bruit. Horaires à respecter : tous les jours sauf dimanche de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 (arrêté du préfet de la Drôme n°2015183-0024 pour plus de précisions).

Déchets

Les déchets doivent être triés selon les consignes inscrites sur les containers. Il est formellement interdit de déposer les déchets au pied de ces derniers. Plusieurs déchetteries sont présentes sur le Diois, il suffit de se renseigner sur leurs horaires. Des recycleries existent également. Le broyage des déchets verts est également possible par l'intermédiaire de M. Verdet.

La Communauté de communes du Diois propose également des moyens pour pratiquer le compostage qui sera obligatoire en 2024 individuels ou collectifs.



La cabane de Glandasse



La commune est propriétaire de pâturage et d'une bergerie sur Glandasse. Construite dans les années 1938/1940, elle fut réparée avec l'aide d'un chantier de réinsertion en 1998 sous la direction de Kinou Rambaud. Ce bien a toujours besoin de nos soins. Ainsi, durant l'été 2019 le toit a retrouvé ses tôles qui s'étaient envolées.

IDÉE : dès que les conditions sanitaires seront réunies, un pique-nique pourrait être organisé avec les villageois dans ce cadre magnifique.

La plaque de cocher

Cette plaque fait partie du patrimoine de notre village. Elle est solidement accrochée à sa façade, souvenir d'un temps révolu où résonnait le bruit des sabots. Nous passons souvent devant sans nous apercevoir.

HISTORIQUE : c'est en 1859 qu'une circulaire ministérielle imposait aux Préfets de poser des plaques directionnelles sur leur périmètre territorial. Chez nous, c'est donc le Préfet de la Drôme, M. Ferlay, qui y répondra favorablement.



Infos en vrac

Espaces verts du Village

C'est l'Esat de Recoubeau (Etablissement et Service d'Aide par le Travail pour les personnes adultes en situation de handicap) qui est chargé des espaces verts.

Drôme à vélo

La Drôme à vélo à fait une halte au café des voyageurs qui était devenu point de ravitaillement pour l'occasion.

Masques

La municipalité a procédé à la distribution à la population de masques réutilisables achetés auprès des Ets. Lassalle de Die.

Fibre optique

La société Ardèche Drôme Numérique, chargée du déploiement de la fibre optique, est passée en phase 1 sur le village (étude), phase 2 (travaux courant 2021 et commercialisation en 2022).

Captage de la source des Nays

Concernant le captage de la Source



Zone humide des Nays sur le Bez

On bricole

Les finances de la commune étant limitées, les petits travaux dans la mesure du possible et avec les compétences de chacun, sont réalisés par les élus avec l'aide de quelques bénévoles. Un grand merci à Jean-Pierre, Jacky et Damien.

Voici quelques réalisations :

- Remplacement conduite (rue des jardins)
- Mise en place d'une bibliothèque sous le lavoir (emprunt et dépôt)
- rénovation sanitaire du stade
- Sécurisation entrée mine
- Amélioration toit cabane de Glandaz

Réalisations

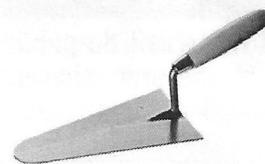
Depuis l'année dernière, il est à noter plusieurs réalisations effectuées :

- reprise du mur de la cour d'école ;
- création d'un escalier et étanchéité du toit du lavoir par l'entreprise Grimaldi.

Travaux prévus

et en cours d'élaboration :

- finalisation collecte eaux usées ;
- réfection murs cimetière ;
- rénovation et réhabilitation de la salle du Temple (électricité, chauffage, accessibilité, peinture, cloches)



La recette de Maria

Les rochers aux noix

Ingrédients :

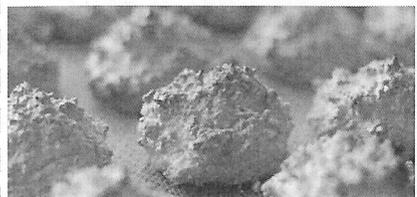
500g de farine

250 g de sucre (on peut réduire)

175g de saindoux

1 verre de lait

250g environ de noix en morceaux



Préparation :

Dans un saladier, mélanger tous les ingrédients pour former une boule.

Prélever des petits bouts sans les malaxer et les déposer sur une plaque.

Cuire ces rochers environ 15 à 20 minutes thermostat 180° à 200°.

Nouveau look

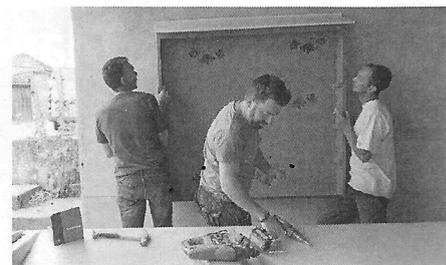


Le bureau d'accueil du public a été repensé et une protection installée (Covid oblige)

Lecture

Echange de livres

Sous le lavoir, un espace dédié à l'échange des livres a été mis en place. Vous pouvez venir en chercher ou en déposer : un bon moyen de créer du lien entre les habitants.



Ecole du cirque

Les étoiles

En juin, les enfants ont pu reprendre leur pratique au "Labo" (centre de recherche artistique et ludique) en juin au stade, mais sans spectacle en raison de la Covid. Espérons que nous pourrons admirer ces étoiles l'été prochain.

11 novembre

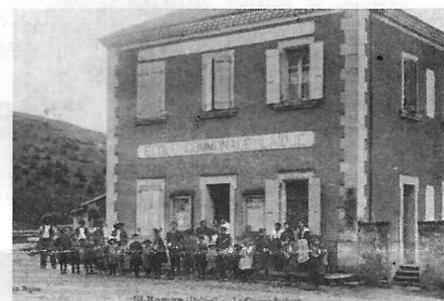
Cérémonie

La situation sanitaire ne permettant pas d'associer la population à cet événement, nous avons procédé en "petit comité" à la cérémonie de l'armistice qui a mis fin à la première guerre mondiale de 1914/1918. A cette occasion, nous avons déposé une gerbe au monument aux morts de la commune.



A la mairie

Expositions



Des expositions temporaires sont présentées régulièrement en mairie comme, par exemple, l'histoire du drapeau, le droit de vote des femmes, la construction de l'école, etc. Préparées par M. Civalleri, elles sont annoncées sur le site Internet du village.

A savoir

Compte-rendus et contacts

Retrouvez tous les compte-rendus des séances du conseil municipal sur le site de la mairie rubrique "conseil municipal".

Utile :

Allo : 04 75 21 81 40

mail : mairie.saintroman@orange.fr

Internet : www.saint-roman.fr

Facebook : mairie de saint-roman drôme

Horaires d'ouverture de la mairie :

- mardi de 14 h à 17 h

- vendredi de 14 h à 17 h

Conscients de l'ouverture restreinte au public, vous

pouvez toutefois laisser un message dans la boîte aux lettres ou la boîte mail. Possibilité si besoin de prendre rendez-vous avec madame la maire ou un adjoint.

PROCHAIN JOURNAL

Pour le prochain "Saint-Romani", vos avis comptent et votre participation aussi. Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles, vos photos, vos petites histoires d'hier et d'aujourd'hui ou vos recettes de cuisine locale... ou à venir nous aider à le réaliser.

